



Le site d'informations sur les employeurs

Salariés

Médias

Employeurs

I 300 entreprises déjà évaluées par leurs salariés

Fondé par un DRH de L'Oréal, meilleures-entreprises.fr est le 1er site d'informations multi sources sur les employeurs. Les points de vue des salariés, médias et employeurs, y sont réunis et confrontés en transparence. En quelques mois, les salariés de 1300 entreprises ont déjà évalué leurs employeurs sur 6 dimensions : management, reconnaissance, réputation, culture, développement professionnel, environnement de travail. Chaque entreprise est désormais dotée d'une Valeur Humaine : l'EDV® (Employee Development Value).

5 questions à Laurent LABBE, 32 ans, fondateur de meilleures-entreprises.fr et ex DRH chez L'Oréal.

Pourquoi un tel site ?

Pour tenter de répondre à un problème :

Il y a un manque d'informations à disposition des candidats. Le rapport de force est déséquilibré : le recruteur peut «deshabiller» son candidat mais ce dernier ne saura quasiment rien sur son futur employeur (métiers, culture, environnement de travail...). C'est confortable à court terme pour l'employeur mais en réalité, cela pénalise la qualité du recrutement.

Chaque entreprise est différente. La culture, les valeurs, les pratiques... diffèrent du tout au tout. Si les entreprises acceptent de mieux se faire connaître, le recrutement sera de meilleure qualité.

Comment interrogez-vous les salariés ?

Nous avons conçu un questionnaire très fin avec le Master RH du Ciffop (Université Paris 2). Ce questionnaire permet de structurer l'opinion des collaborateurs autour de 6 thèmes fondamentaux : reconnaissance, management, culture, environnement de travail, réputation, développement professionnel.

Les salariés attribuent in fine une valeur humaine à leurs entreprises : l'EDV® (Employee Development Value®).

A quoi sert l'EDV® ?

Le but de l'EDV® est de balancer l'omniprésence des indicateurs financiers et de prouver que la performance humaine d'une entreprise a vraiment une valeur.

Cette valeur pèse déjà auprès des candidats qui consultent régulièrement meilleures-entreprise.fr avant de postuler dans une entreprise; ou simplement les aide à préparer un entretien de recrutement.

N'est-il pas risqué de critiquer son entreprise ?

Si on leur laisse une page blanche, il est vrai que les salariés expriment d'abord des opinions négatives, parfois exagérées ou pire, diffamatoires. Elles présentent donc des risques : juridiques pour ceux qui les écrivent et ceux qui les diffusent; d'image pour les employeurs visés.

meilleures-entreprises.fr ne recueille pas ces opinions.

Avec le questionnaire EDV®, l'avis des salariés est structuré. La critique reste possible, mais elle est cadrée. Ce cadre permet la modération et l'analyse. Les informations sont donc utiles.

J'observe d'ailleurs que les résultats des questionnaires EDV® sont très mesurés : la moyenne des entreprises évaluées est de 52,4 EDV® (l'EDV étant entre 0 et 100). Les salariés sont donc globalement positifs.

Quelles sont les meilleures entreprises ?

Parmi les grands groupes, Air Liquide est n.1 avec 80,8EDV® devant Schneider Electric (80,7EDV®) et Onet Services (80,7EDV®).

Mais des entreprises de tailles plus modestes sont également très bien évaluées, comme L'Occitane (84,2 EDV®) ou Century 21 (82,5EDV®).

Sur le thème «Environnement de travail» : Vente-privee.com vaut 97,5EDV®, en brillant notamment sur la qualité de ses installations et de l'accueil et l'intégration réservés aux nouveaux arrivants.

Sur le thème «management», Louis Vuitton est très bien évalué (75EDV®). Les salariés se disent «motivés» et sentent notamment que «leur managers leur donnent les moyens d'atteindre leurs objectifs».

Mais les classements évoluent, car chaque jour, les salariés sont nombreux à venir évaluer leur entreprise !

A propos de meilleures-entreprises.fr

Fondé en 2009 par des professionnels Ressources Humaines, meilleures-entreprises.fr est un site d'e-réputation et d'informations sur les employeurs développé en partenariat avec Kompas International, l'Université Paris 2 Master RH Ciffop.

meilleures-entreprises.fr poursuit un double objectif : offrir aux candidats une informations multi sources de qualité sur les employeurs et accompagner les entreprises dans le contrôle de leur e-réputation et la promotion de leur image d'employeur.

Contact presse : contact@meilleures-entreprises.fr ; 06 65 62 66 44 ; 16 rue Guillaume Tell 75017 Paris